

Jeudi 20 Janvier 2022

LE MOT VAMOS A LA PLAYA DU JEUDI Sous la plage, les pavés dans la gueule !

C'est Blanquer à la plage, ahou tcha tcha tcha

CONTRE BLANQUER ET SA POLITIQUE DE DESTRUCTION, CONSTRUISONS LA GRÈVE RECONDUCTIBLE



Une fois de plus, Jean-Michel Blanquer Blanquer montre un incroyable mépris en étant en vacances loin des préoccupations des collègues mis-es en difficultés face à l'explosion des contaminations dans l'Éducation.

Le Jeudi 13 janvier, à l'appel des organisations syndicales FSU, FO, CGT, CNT et SUD Éducation, une centaine d'enseignant-es, AESH, AED se sont réuni-es en Assemblée Générale pour dénoncer les conditions déplorables dans lesquelles ils et elles se trouvent depuis la rentrée. Cette situation touche fortement l'ensemble de la communauté éducative (familles, enfants, personnels) et n'est qu'un exemple de la maltraitance institutionnelle qui a cours au sein l'Éducation Nationale.

Avec les annonces de Blanquer, le mépris continue ! Ses maigres concessions excluent les personnels médicaux et administratifs et les invisibilisent encore plus !

Cependant, la crise sanitaire n'est que le seau d'eau qui fait déborder le vase.

En effet, depuis plusieurs années, le gouvernement et Blanquer organisent la destruction systématique du service public d'Éducation. Les personnels grévistes ce mardi 18 janvier se sont réunis en AG pour préparer et construire la mobilisation du 20 janvier aux côtés des AED, AESH et tous les précaires de l'éducation nationale.

Pour les AED et les AESH, le contexte sanitaire met en lumière le manque criant de personnels et la nécessité de les titulariser avec des salaires dignes. Les vies scolaires craquent : pas de remplacement en cas d'absence et missions supplémentaires dues au COVID. Les AESH, en contact rapproché avec les élèves, travaillent la boule au ventre et les PIAL le rendent corvéables à merci ! Ça suffit le mépris envers les plus précaires !

La reconduction de la grève doit permettre à l'ensemble des acteurs et actrices de l'Éducation de se réunir et de coopérer afin de porter nos revendications :

- Augmentation du nombre de postes dans tous les secteurs et pour toutes les professions,
- Inclusion digne et respectueuse des élèves en situation de handicap,
- De réels moyens humains et matériels pour l'inclusion scolaire,
- Accueil à hauteur des besoins en établissements spécialisé et ordinaire avec recrutements massifs,
- Baisse des effectifs par classe pour permettre l'accueil de tou·tes dans les meilleures conditions,
- Titularisation de tous les précaires, AED et AESH en tête,
- Augmentation générale des salaires pour toutes et tous,
- Abrogation de la loi Rilhac et de tous les processus de hiérarchisation de l'Éducation Nationale,
- Retrait de la réforme du bac, de la voie professionnelle et de Parcours Sup'.

STOP A LA MALTRAITANCE INSTITUTIONNELLE !

TOUS-TES EN GRÈVE LE 27 JANVIER

AG ÉDUCATION A LA BOURSE DU TRAVAIL À 9H30 (ANGERS)

MANIFESTATIONS : 10H30 PLACE LECLERC (ANGERS), 10H30 PLACE TRAVOT (CHOLET), 10H PLACE BILANGE (SAUMUR), 10H ROND POINT SUPER U (SEGRÉ)

Sans moyen, l'inclusion à l'école n'est qu'un slogan

Élèves en situation de handicap : chiffres et tableaux Excel vs dignité humaine



À la rentrée 2021, le Ministère de l'EN s'est auto-félicité de la hausse du nombre d'élèves en situation de handicap (400 000) "scolarisé-es en milieu ordinaire". L'expression "milieu ordinaire" ne doit-elle pas être questionnée ? La complexité à prendre en compte pour chaque élève est bien réelle mais ce qui réunit tous ces enfants à tous les autres, c'est ce qui est inscrit dans la Convention des droits de l'enfant (1989) : "Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination" (article 2) : il est donc du devoir de l'État de ne faire aucune distinction entre les enfants, donc leur milieu ordinaire est tout simplement l'école.

D'autant plus que l'article 28 stipule aussi que "l'enfant a le droit à l'éducation et l'État a l'obligation de rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit,

d'encourager l'organisation de différentes formes d'enseignement secondaire accessibles à tout enfant et d'assurer à tous l'accès à l'enseignement supérieur, en fonction des capacités de chacun. La discipline scolaire doit respecter les droits et la dignité de l'enfant "

Et enfin, "les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité." (article 23).

Ce long rappel permet de placer les droits du côté de l'enfant et les devoirs du côté de l'État, du système scolaire et du personnel de l'Éducation nationale.

Cependant, il y a dissonance pour ces derniers car i-elles vivent des situations de stress n'étant pas en pleine capacité d'accomplir leur mission faute de moyens délivrés par l'État.

Dans le 49, des enseignant-es s'inquiètent de ce que des enfants en situation de handicap malgré les notifications de la MDPH, sont déscolarisé-es.

Les enseignant-es référent-es jonglent entre les écoles pour les "mettre" à un endroit ou à un autre comme s'i-elles étaient des paquets qu'on déplace au gré des moyens. Redonnons un sens au mot "inclusion" qui prenne en compte la diversité et la spécificité de chacun-e de ces élèves, les fasse participer à la vie collective et leur apporte le droit de réussir à égalité avec tou-tes les autres.

Quelle image peut émerger dans la tête de ces enfants quand i-elles s'aperçoivent qu'il n'y a pas de place ici ou là ? Que ressentent-i-elles quand i-elles voient leurs parents batailler pour leur "trouver une place"? Ou quand i-elles savent que leurs copains ou copines vont à l'école toute la journée mais pas elles et eux ? La crainte est qu'en plus de vivre avec leur handicap, i-elles se perçoivent comme un poids. Ce ne sont pas elles et eux le problème mais le système scolaire qui n'est pas adapté. C'est au système scolaire de s'adapter à elles-eux et non l'inverse, de les soulager de cette idée en les accueillant dignement et en créant une école réellement inclusive.

Pour que cette égalité de traitement soit possible, il faut que les effectifs des classes soient allégés et repenser le rôle et la fonction des AESH.

Ces AESH maltraité-es, tiraillé-es entre leur conscience et les moyens alloués, réparti-es dans les PIAL, gérés par les tableaux Excell. Pour économiser quoi ? Les ressources humaines en AESH parce 700 € par mois ne font pas rêver ou l'argent du ministère pour le rendre en fin de bilan ? À moins que ce ne soit les deux ! Comptant sur la fibre affective, le ministère les abandonne en ne leur donnant pas un vrai statut, une vraie formation, une vraie rémunération et une vraie reconnaissance comme des professionnel-les à part entière, et par conséquent les exclue des équipes pédagogiques.

Ce samedi 15 janvier, l'abominable Z a fustigé "l'obsession de l'inclusion" et proposé de placer les élèves en situation de handicap dans des endroits à part. Dans le tollé général, la classe politique a caractérisé ces propos de "pitoyable" et "impardonnable". Elle et ses candidat-es se sont emparé du sujet le temps d'un week-end bien conscient-es que le vote des 12 millions d'électeur-trices concerné-es par le handicap n'était pas à négliger, jusqu'à ce que le soufflé retombe aussi vite qu'il est apparu car les enfants en situation de handicap, le parcours du combattant des parents et le malaise des AESH et des enseignant-es ne sont que futilités dans le climat nauséabond.

"Pitoyable" et "impardonnable", c'est aussi Blanqu-er qui a laissé depuis 5 ans son personnel livré à l'insuffisance des moyens.

BLANQUER DÉMISSION !

Formation syndicale

Stage Antisexisme : comment être acteur ou actrice de l'égalité de genre à l'école ?

Vous avez des interrogations sur la question du genre... vous connaissez le sujet et voulez l'intégrer dans votre pratique professionnelle... vous vous dites que les stéréotypes ont la vie dure et semblez ne pouvoir y échapper... vous vous sentez la cible des attaques sexistes... vous avez envie d'agir sans savoir comment...



Enseignantes et enseignants de la maternelle à l'université, CPE, AED, AESH, infirmières et infirmiers et tout personnel de l'Éducation nationale... on peut toutes et tous chercher des réponses et des solutions parce qu'on peut se sentir concerné-es, vivre ou être témoin d'une attitude discriminatoire fondée sur le sexe, le genre ou la sexualité du fait de notre sexe, de notre genre ou de notre sexualité, en tant qu'individu ou professionnel-le.

Une partie de la population est particulièrement visée : les femmes, les personnes LGBTQ+, personnel de l'EN ou élèves et étudiant-es.

C'est souvent le sexisme relaté ou relayé à la rubrique des "faits divers", d'attaques et agressions odieuses et volontaires de la part de leurs auteur-trices qui marquent les esprits.

Mais il existe aussi des formes involontaires comme, par exemple, différencier nos comportements ou exigences par rapport au sexe des élèves (question ouverte ou fermée selon qu'on la pose à un garçon ou à une fille) ou se détourner du regard

d'une victime par méconnaissance ou incapacité à réagir... ça peut être aussi la "blagounette" à connotation sexuelle, voire sexiste ou des remarques sur le physique ou la tenue vestimentaire, virant souvent au harcèlement. Ce sexisme "invisible" fait pourtant du mal aux personnes qui le subissent. Se taire et ne pas agir empêchent le vivre-ensemble et de progresser en faisant évoluer les mentalités et nos pratiques.

Dans un établissement et au sein de l'EN, les victimes et témoins ne se sentent pas soutenu-es, que ce soit par leur hiérarchie ou de la part de leurs collègues. C'est pour cela qu'il est fondamental de se former à la connaissance des formes de sexisme et aux moyens de lutter contre pour rétablir le respect dû à chacune et chacun d'entre nous et de nos élèves.

Le stage que Sud Éducation 49 propose, trouve notamment du sens dans le climat nauséabond entretenu par notre ministre et son appétence à lutter contre le "wokisme".

En effet, Blanquer estime plus urgent d'intervenir sur les dérives (à son sens) des défenseur-es des luttes anti-discriminatoires (anti-sexisme, anti-racisme, décolonialisme, féminisme...). Il s'est d'ailleurs pris pour un académicien en donnant son avis sur le pronom "iel" que les éditions Le Robert ont décidé d'ajouter au dictionnaire en ligne étant donné l'usage qui en est fait dans le parler et les écrits en langue française.

Devant l'inaction de notre ministre à défendre son personnel victime de sexisme et l'éducation des élèves, Sud Éducation 49 organise une formation parce que nous estimons qu'il est plus qu'urgent de comprendre et agir et de partager la culture de l'égalité en éliminant toute discrimination.

Ce stage aura lieu les 03 et 04 mars prochain et est proposé à toutes et tous, syndiqué-es ou pas.

Alors, faites vite car le nombre de place est limité à 20 personnes et la demande d'autorisation d'absence doit se faire avant le 03 février 2022.

Inscrivez-vous en envoyant un mail à contact@sudeducation49.org pour recevoir le formulaire de demande d'autorisation d'absence pour formation syndicale (un droit pour toutes et tous à faire vivre).

Vous pouvez imprimer une affiche qui annonce le stage afin de l'afficher dans vos établissements et écoles en cliquant sur le lien **LÀ** ou **ICI**



Pour nous contacter:
par mail contact@sudeducation49.org
par téléphone 02-41-43-19-07 (le jeudi)
Pour (ré)adhérer, c'est par là :

<https://sudeducation49.org/spip.php?article8>

Guillaume « Groncheux », Esther « Bio, ça marche bien », Anatole Strapontin maître Je(u)di, co-bureaucrates du jeudi

Si vous souhaitez vous désabonner de la liste, utilisez l'application <http://desabonnement.ac-nantes.fr>

ATTENTION : ce lien n'est plus cliquable pour des raisons de compatibilité, copiez-le dans votre navigateur